MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction Générale du Trésor

BRÈVES ÉCONOMIQUES DE L'AFRIQUE DE L'EST ET DE L'OCEAN INDIEN

UNE PUBLICATION DES SERVICES ÉCONOMIQUES DE L'AEOI

14 décembre 2021

Evolution de la situation sanitaire

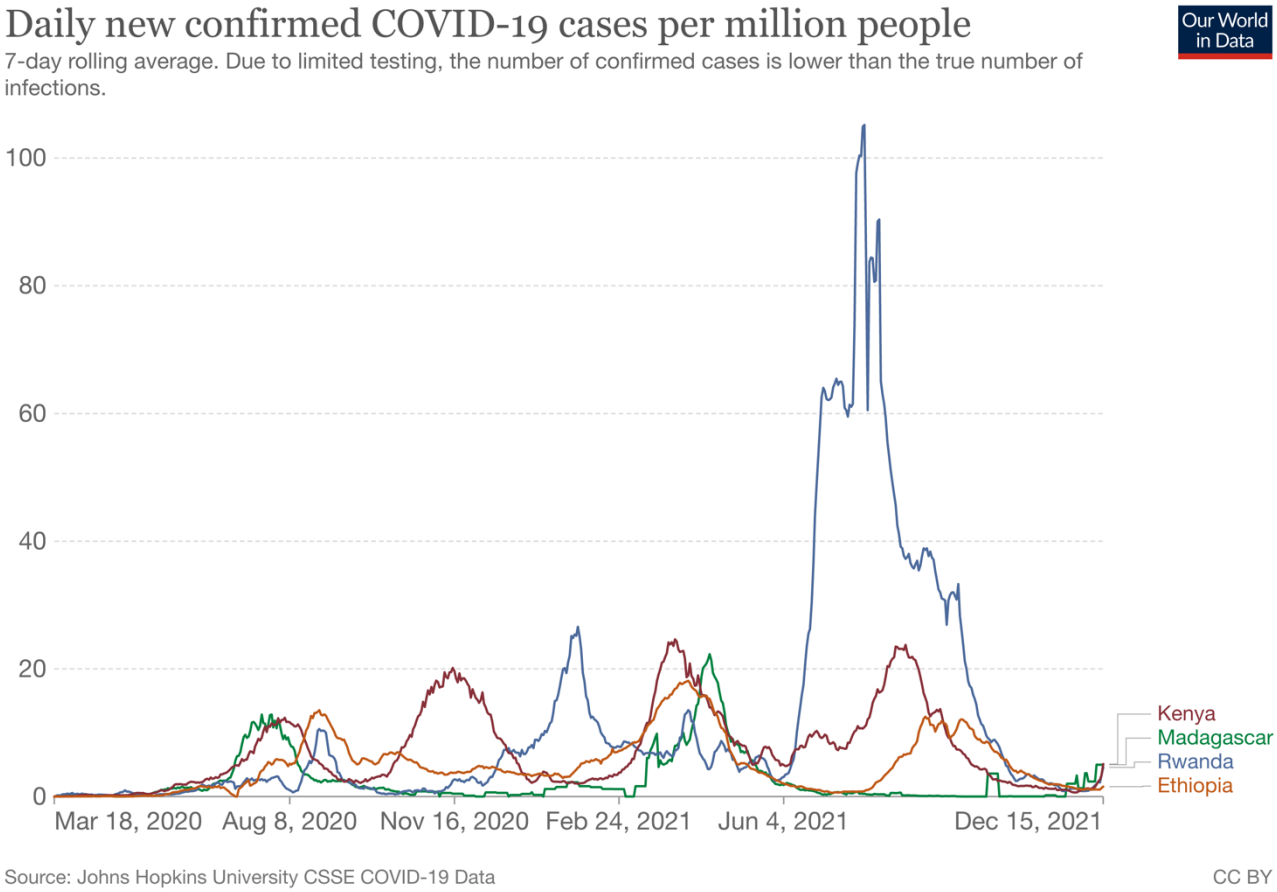

Burundi

Pas de brèves cette semaine.

Comores

Pas de brèves cette semaine.

Djibouti

Pas de brèves cette semaine.

Erythrée

Pas de brèves cette semaine.

Ethiopie

Décision de conserver 400 MUSD de DTS en réserve

Le gouvernement éthiopien a décidé de conserver les plus de 400 MUSD fournis par le FMI dans le cadre de la nouvelle allocation de droits de tirage spéciaux (DTS) en tant qu'avoirs de réserve. En effet, le gouvernement a annoncé qu'il espérait conclure les travaux sur la dette en cours avec le G20 et le Club de Paris (Cadre commun) et les consacrer aux efforts de reconstruction d'après-guerre. Ces allocations de DTS peuvent être utiles pour fournir des liquidités et compléter les réserves officielles (+10 % selon le gouvernement) qui étaient estimées à 2,5 mois d'importations fin 2020.

Changement des règles d'allocation des devises par la Banque centrale

La Banque centrale a publié une nouvelle directive début décembre 2021 qui remplace celle d'octobre 2020. Les banques commerciales ont l'obligation d'affecter au moins 50 % de leurs devises à des secteurs prioritaires. Par cette directive, la NBE a modifié le contenu de ces secteurs prioritaires : alors que seuls les produits pharmaceutiques figuraient dans la catégorie 1, l'importation de pétrole et celle d'intrants pour l'huile alimentaire y ont été ajoutées. Les importations d'intrants agricoles (engrais, pesticides, semences) et de matières premières et chimiques pour l'industrie figurent toujours dans la catégorie 2. Les rapatriements de bénéfices, de dividendes et de ventes excédentaires des compagnies aériennes étrangères sont passés de 10ème à 8ème priorité de la catégorie 3. Cette révision intervient dans le contexte d'importante pénurie de devises que connaît le pays (les réserves ne représenteraient qu'environ 2 mois d'importations d'après le FMI) couplée à une situation de conflit interne depuis plus d'un an.

Kenya

La KBA milite pour l'amendement du projet de loi contre le blanchiment d'argent

L'Association des Banquiers Kenyans (KBA) fait pression pour que le Parlement amende le projet de loi portant sur le blanchiment d'argent (*Proceeds of Crime and Money Laundering bill*)

qui devrait être débattu et adopté avant le mois de février 2022. L'amendement viserait à contraindre les sociétés de paris à signaler les dépôts et retraits suspects sur les comptes de jeux. Aujourd'hui, ces sociétés ne sont pas tenues de reporter les transactions suspectes au Centre d'information financière, mais depuis 2019, elles sont contraintes par la Commission de contrôle des paris et des licences de signaler toutes les transactions supérieures à 10 000 USD.

Madagascar

La Banque mondiale approuve un financement additionnel de 100 MUSD au projet d'appui aux moyens de subsistance résilients dans le sud de Madagascar (Mionjo)

La Banque mondiale a annoncé le 13 décembre l'approbation d'un financement additionnel de 100 MUSD au projet d'appui aux moyens de subsistance résilients dans le sud de Madagascar (Mionjo), suite à un financement initial de 100 MUSD signé en décembre 2020. Le projet vise notamment à soutenir les projets d'amélioration nutritionnelle, d'accès à l'eau potable et à l'irrigation, de soutien à l'agriculture, à l'environnement et à la surveillance liée à la lutte contre les invasions acridiennes. Il bénéficiera à près de 92 000 habitants de quatorze districts du Sud de Madagascar (régions Anosy, Androy et Atsimo Andrefana).

Inauguration d'un nouveau terminal suite à la signature d'un avenant à la concession aéroportuaire entre Ravinala Airports

Le 15 décembre, un avenant à la concession aéroportuaire de *Ravinala Airports* a été signé entre le consortium *Ravinala Airports* composé de Meridiam, Aéroport de Paris, Bouygues Bâtiment international et Colas et le gouvernement malgache. L'avenant porte sur des paramètres techniques et financiers de la concession notamment sur la durée de la concession et le niveau de la redevance de développement des infrastructures aéroportuaires (RDIA). Le nouveau terminal international qui a fait l'objet d'un investissement de 220 MEUR et qui pourra à terme accueillir 1,5 million de passagers a été inauguré le lendemain, le 16 décembre en présence du ministre du tourisme malgache.

Maurice

Nouveau cadre pour l'exploitation pétrolière

Le 7 décembre 2021, l'Assemblée nationale a adopté *l'Offshore Petroleum Bill* qui réforme la réglementation encadrant les projets d'exploration et d'exploitation des ressources en hydrocarbures présentes sur le plateau océanique mauricien. Ce texte va permettre à la société française CGG Services de débuter les prospections sismiques sur les parcelles qui lui ont été désignées. Dans le cadre de la gestion conjointe du plateau continental avec les Seychelles, un prestataire devrait également être désigné pour certaines zones de la *Joint Management Area* (JMA). Si des études ont évalué une forte probabilité pour l'existence de sources pétrolières, l'adoption de ce nouveau cadre réglementaire et la phase de prospection ne constituent que les premiers jalons vers une exploitation qui reste hypothétique.

Ouganda

Le secteur ougandais de l'électricité est le mieux règlementé d'Afrique

Selon l'Indice de règlementation de l'électricité 2021 de la Banque Africaine de Développement (BAD), l'Ouganda est, pour la quatrième année consécutive, en tête du classement des pays africains, suivi par le Kenya et la Tanzanie. L'analyse a été menée sur 43 pays, un échantillon en augmentation de 20 % par rapport à 2020. L'indice, composé de trois sous-indicateurs, mesure le niveau de développement des cadres règlementaires du secteur de l'électricité ainsi que la capacité des autorités de régulation à s'acquitter de leurs fonctions. Au-delà du classement des pays, le rapport pointe également une marge de progression en matière d'indépendance règlementaire, puisque 93 % des gouvernements exercent une influence sur les autorités de régulation.

Rwanda

Première édition d'un concours annuel de *start-ups* organisé par le ministère des télécommunications

Le 11 décembre 2021, le Rwanda organisait la première édition du *Hanga Pitchfest*, un grand concours réunissant les start-ups rwandaises à la Kigali Arena. Cet évènement, qui a pour objectif de réunir et présenter les principales innovations de l'écosystème tech du Rwanda, se veut une plateforme permettant l'émergence de champions africains. Organisé par le ministère des TIC en présence du président Kagame, la lauréate de cette première édition est Diane Cyuzuzo, Directrice générale d'Afriduino, une entreprise qui cherche à révolutionner les outils culturels rwandais en les incorporant dans des appareils fonctionnels à l'aide d'un smartphone. Diane Cyuzuzo, qui était également la seule femme parmi les cinq finalistes du concours, a reçu 50 000 dollars, après que sa présentation ait été élue la meilleure par un jury de cinq juges. 400 start-ups s'étaient inscrites à ce concours pour se partager les 100 000 USD promis aux 5 premiers. Ce concours fait suite à l'inauguration la semaine dernière du *Norrsken East Africa*, un incubateur scandinave de premier plan à Kigali qui pourra accueillir plusieurs centaines d'entrepreneurs à travers divers programme.

Seychelles

10 MUSD de la part du PNUD pour stimuler le secteur de l'économie bleue

La représentante du PNUD aux Seychelles a annoncé qu'au cours des 18 prochains mois l'archipel va recevoir environ 10 MUSD du PNUD pour stimuler le secteur de l'économie bleue. Au cours des quatre dernières années, le PNUD a mis en place des programmes d'une valeur de 16,5 MUSD et a lancé un programme de restauration des coraux dans diverses zones de l'île. Parallèlement, lors du forum sur la durabilité des océans, l'ancien Président James Michel déclarait qu'en tant qu'État pionnier de l'économie bleue, les Seychelles devaient partager leur modèle avec d'autres petites îles de l'ASEAN.

Somalie

La Banque Mondiale annonce un projet de 150 MUSD pour électrifier la Somalie

Le projet d'électrification de la Somalie annoncé par la Banque Mondiale (*Somalia Electricity Recovery Project*) vise à fournir un approvisionnement en électricité plus propre et à bas coût, dans un pays où près de 60 % des 15 millions d'habitants ne bénéficient pas d'un accès à l'électricité et où les coûts du kilowattheure sont parmi les plus élevés du monde. Selon la Banque mondiale ce projet devrait donner accès à l'électricité à 1,1 million de foyers soit 7 millions de somaliens et vise, à terme, à réduire le taux de pauvreté dans le pays. Ce projet offre par ailleurs des opportunités pour développer la production électrique à partir de sources renouvelables en Somalie où les potentiels solaires et éoliens sont évalués importants par la Banque Mondiale.

Un épisode de sécheresse sévère touche le pays

Après une troisième saison des pluies en deça du niveau moyen de précipitations, près de 90 % du pays est en situation de sécheresse sévère. Pour certaines parties du pays, il s'agit de la saison la plus sèche en 40 ans. La plupart des sources d'eau sont asséchées, faisant pression sur le prix de l'eau potable : le prix d'un tonneau d'eau de 200 litres a augmenté de 45 % par rapport à la moyenne des 5 dernières années dans la région de Mudug, de 70 % dans la région de Juba et de 172 % dans la région de Nugaal. L'épisode de sécheresse, auquel s'ajoutent la pandémie, de multiples conflits et l'invasion des criquets, devrait laisser 7,7 millions de personnes dans le besoin urgent d'une aide humanitaire en 2022 (soit une hausse de 30 % par rapport à 2021). Près de 3,5 millions de personnes sont actuellement en situation d'insécurité alimentaire et un épisode de famine pourrait se profiler dans les mois à venir, d'autant que 17 % des migrations sont liées à l'épisode de sécheresse et font peser le risque de l'augmentation de la pression alimentaire et des tensions dans les zones du pays relativement épargnées.

Soudan

À la recherche d'une base politique appuyant le Premier ministre

Le préalable fixé par le Premier ministre (PM) pour la formation d'un nouveau gouvernement de technocrates est la constitution d'une base politique solide. À cet effet, un certain nombre de responsables politiques, dont certains membres des FFC et des deux principaux partis Oumma et PUD – d'autres membres de ces trois organisations y étant totalement opposés, ont remis le 13 novembre au PM une déclaration politique. Celle-ci inclut, entre autre, le soutien à un gouvernement de technocrates, l'intégration des RSF dans l'armée nationale et la restructuration du Conseil de souveraineté, le nombre passant de 13 à 6 membres, tout en maintenant le rapport des sièges. Le PM et la composante armée doivent encore entériner cette déclaration.

L'absence de gouvernement affecte notamment l'aide internationale et les exportations

Dans l'attente de la formation du nouveau gouvernement, l'ensemble de l'aide internationale (à l'exception de l'aide humanitaire) est suspendue. Il convient de rappeler que les déboursements attendus de la Banque Mondiale pour le mois de novembre 2021, dans le cadre de son programme IDA, se seraient élevés à plus de 1 Md USD. De même,

son programme phare d'appui aux familles défavorisées, estimé à près de 1 Md USD, est également suspendu. Par ailleurs, les exportations soudanaises *via* Port Soudan sont également suspendues ; les quelques compagnies maritimes qui assurent encore les connexions entre Port Soudan et Jeddah ne chargeant que les conteneurs ayant été réservés avant le 17 septembre. Un certain nombre de ces exportateurs envisagent dorénavant d'utiliser les ports égyptiens (notamment celui d'Alexandrie), comme porte de sortie pour leurs exportations.

Soudan du Sud

L'autorité fiscale du Sud-Soudan bloque les comptes bancaires de 10 entreprises pour cause de taxes impayées

L'Autorité fiscale nationale du Sud-Soudan a bloqué les comptes bancaires de 10 entreprises, travaillant dans différents secteurs (dont la construction, le commerce général ou encore le transport aérien) pour défaut de paiement de taxes s'élevant à 10 milliards de livres sud-soudanaises, a déclaré mardi Ajang Ajang Lino, commissaire adjoint à la fiscalité intérieure. Précisant que toute entreprise qui ne s'acquitte pas de ses arriérés verra ses biens saisis, il a également pointé les sociétés étrangères qui ne paient pas leurs impôts et transfèrent leurs bénéfices dans leur pays d'origine. L'amélioration de la collecte fiscale est un objectif prioritaire des autorités sud-soudanaises. Le plan d'action mis en œuvre par le National Revenu Authority, a d'ailleurs permis de constater une hausse des recettes fiscales non pétrolières au cours du dernier trimestre (46 MUSD mensuels vs 27 MUSD au cours des trimestres précédents).

Tanzanie

Pas de brèves cette semaine.

CONTACTS

Kenya, Somalie, Burundi, Rwanda

Page pays : Kenya / Somalie / Burundi / Rwanda
Twitter : DG Trésor Kenya
Contact : Jérôme BACONIN
Jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr
En collaboration avec l'ambassade de France à Kigali :
quentin.dussart@diplomatie.gouv.fr

Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles

Page pays : Madagascar / Seychelles / Maurice / Comores
Twitter : DG Trésor Madagascar
Contact : Frédéric CHOBLET
frederic.choblet@dgtresor.gouv.fr

Ethiopie, Erythrée, Djibouti

Page pays : Ethiopie / Djibouti / Erythrée
Contact : Anne-Brigitte MASSON anne-brigitte.masson@dgtresor.gouv.fr

Ouganda, Soudan du Sud

Page pays : Ouganda / Soudan du Sud
Contact : Suzanne KOUKOUI PRADA
suzanne.koukouiprada@dgtresor.gouv.fr

Tanzanie

Page pays : Tanzanie
Contact : Annie BIRO
annie.biro@dgtresor.gouv.fr

Soudan

Page pays : Soudan
Contact : Rafael SANTOS Rafael.santos@dgtresor.gouv.fr

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : **www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international**

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE
Liberté Égalité Fraternité

Responsable de la publication : **Service économique de Nairobi (jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr).**
Rédacteurs : **SER de Nairobi et SE de l'AEOI .**

Pour s'abonner : **sary.zoghely@dgtresor.gouv.fr**
Crédits photo : **©DGTresor**